



Le Marché du Travail : Chiffres clés

Bassin de Clisson

Document Mensuel

Situation au 29/02/2012



Libre de diffusion sous réserve de mention de la source « Pôle emploi Pays de la Loire »

	févr 2012	Poids	Evolution / février 2011	Cumul de mars 2011 à février 2012	%	Evolution cumulée annuelle
DEFM (cat. A) - Demande d'Emploi Fin de Mois	1 728		4.2%			
- dont moins de 25 ans	285	16.5%	5.6%			
- dont 50 ans et plus	332	19.2%	11.0%			
- dont Femmes	855	49.5%	-1.0%			
- dont DELD - Demande d'emploi de longue durée	514	29.7%	8.4%			
- dont Obligations d'emplois	167	9.7%	15.2%			
- dont Indemnisés	1 151	66.6%	5.7%			
- dont Bénéficiaires du RSA Revenu Solidarité Active	179	10.4%	-4.8%			
DEFM (cat. B) - Demande d'Emploi Fin de Mois	641		6.1%			
DEFM (cat. C) - Demande d'Emploi Fin de Mois	1 123		-2.4%			
DEFM TOTAL (Cat.A+B+C)	3 492		2.3%			
DEE (cat. A) - Demande d'Emploi Enregistrée	317		5.0%	4 555	-0.6%	
- dont licenciements économiques	5	1.6%		64	1.4%	-39.0%
- dont autres licenciements	31	9.8%	55.0%	421	9.2%	1.9%
- dont fin de contrat	71	22.4%	42.0%	1 191	26.1%	1.0%
- dont fin de mission	33	10.4%	10.0%	375	8.2%	3.6%
- dont 1ère entrée sur le marché	NC			160	3.5%	-0.6%
OEE - Offre d'Emploi Enregistrée	119		-44.9%	2 153	-7.6%	
- dont OEE durables	64	53.8%	-33.3%	1 093	50.8%	12.4%
- dont Intérim	18	15.1%	-37.9%	224	10.4%	-57.3%
- dont Industrie	13	10.9%	-13.3%	244	11.3%	23.2%
- dont BTP	6	5.0%	-62.5%	144	6.7%	18.0%
- dont Tertiaire	97	81.5%	-35.3%	1 593	74.0%	-10.8%
Indemnisation	2 565		10.2%			
- dont BFM Assurance Chômage	2 336	91.1%	8.0%			
- dont BFM Solidarité Etat	229	8.9%	38.8%			

Catégorie A : Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi sans aucune activité réduite.

Catégorie B : Avec une activité réduite de courte durée (78 heures ou moins).

Catégorie C : Avec une activité réduite de moyenne ou longue durée (plus de 78 heures).

DELD : Demande d'Emploi de Longue Durée (plus d'un an).

Obligations d'Emplois : Demandeurs d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi instituée par l'article L.323-1 du Code du travail : les travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH, les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles, les titulaires d'une pension d'invalidité, etc.

OEE durables : Offres d'emploi enregistrées à Pôle emploi, correspondants à des contrats d'une durée supérieure à 6 mois.

BFM : Bénéficiaires Fin de Mois (Catégorie 1 à 8 et dispensés de recherche d'emploi).